



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ELF

Question orale n° 722

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir du projet Girassol, mené par le groupement d'intérêt économique Mar Profundo Girassol (MPG), constitué de Bouygues Offshore et de ETPM, et qui concerne la construction d'une unité flottante de production et de stockage d'hydrocarbures pour le compte de la société Elf-Aquitaine. Le Gouvernement ne peut rester insensible aux enjeux économiques que représente ce dossier pour notre pays et notamment pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des solutions ont été trouvées pour favoriser l'implantation de grands groupes étrangers en France, créateurs de milliers d'emplois. Il souhaite par conséquent une similitude dans le traitement du dossier Girassol qui permettra la création d'emplois dans une région où le taux de chômage est particulièrement élevé.

Texte de la réponse

M. le président. Mme Sylvie Andrieux a présenté une question, n° 722, ainsi rédigée:

«Mme Sylvie Andrieux appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir du projet Girassol, mené par le groupement d'intérêt économique Mar Profundo Girassol (MPG), constitué de Bouygues Offshore et de ETPM, et qui concerne la construction d'une unité flottante de production et de stockage d'hydrocarbures pour le compte de la société Elf-Aquitaine. Le Gouvernement ne peut rester insensible aux enjeux économiques que représente ce dossier pour notre pays et notamment pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des solutions ont été trouvées pour favoriser l'implantation de grands groupes étrangers en France, créateurs de milliers d'emplois. Il souhaite par conséquent une similitude dans le traitement du dossier Girassol qui permettra la création d'emplois dans une région où le taux de chômage est particulièrement élevé.»

La parole est à Mme Sylvie Andrieux, pour exposer sa question.

Mme Sylvie Andrieux. Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, je souhaite à nouveau appeler l'attention sur la situation et le devenir du projet Girassol, mené par le groupement d'intérêt économique Mar Profundo Girassol constitué de Bouygues Offshore et de ETPM, qui a trait à la construction d'une unité flottante de production et de stockage d'hydrocarbures pour le compte de la société Elf Aquitaine.

L'importance du contrat en termes financier, d'emplois, d'image pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et pour notre pays me conduit à interpeller l'ensemble des partenaires et le Gouvernement, qui ne peut rester insensible aux enjeux économiques que représente ce dossier.

Notre pays a trouvé des solutions lorsqu'il s'est agi de favoriser l'implantation de grands groupes étrangers en France, créateurs de milliers d'emplois.

Je souhaite, par conséquent, une similitude dans le traitement du dossier Girassol, qui permettra la création d'emplois dans un secteur géographique où le taux de chômage est particulièrement élevé.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Madame la députée, vous avez rappelé l'importance du gisement Girassol pour la société Elf, gisement offshore découvert en 1996 à 1 300 mètres de profondeur au

large de l'Angola. Les réserves et la qualité du brut qui y sera extrait sont de tout premier ordre.

Elf est opérateur pour le compte d'un consortium international au sein duquel il ne détient que 35 % des parts aux côtés d'Esso, de BP et d'autres pétroliers.

Face à une opération de cette importance, la compagnie Elf a lancé un certain nombre d'appels d'offres, dans un contexte de concurrence internationale très vive, et je me suis félicité que deux d'entre eux sur trois aient été emportés par deux entreprises françaises, Bouygues Offshore et ETPM, pour un montant de travaux de 6 milliards de francs. C'est la reconnaissance de concepts technologiques et du savoir-faire français dans le domaine pétrolier qui a été ainsi consacrée.

L'enjeu économique pour notre pays est important car, si la construction de la coque en acier de la barge de production est prévue depuis le début en Corée, son assemblage était, lui, prévu à Fos-sur-Mer. Parallèlement, pour les entreprises parapétrolières françaises, la réalisation des équipements de production, pour un montant de 8,5 milliards de francs environ, revêt elle aussi un intérêt stratégique.

La localisation de l'assemblage de la barge de production à Fos est aujourd'hui remise en cause, les estimations de coût initiales n'ayant pas été tenues d'après la société Elf. A la demande de ses partenaires internationaux, majoritaires dans le projet, Elf a été contrainte de faire ouvrir très largement par Bouygues Offshore et ETPM la concurrence au plan mondial.

Je regrette évidemment cette décision - mais Elf est une entreprise privée - car ces deux entreprises, Bouygues Offshore et ETPM, ont tissé des liens historiques avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'occasion d'autres contrats, par exemple celui de la très grande barge de production du champ de N'Kossa au Congo. Les industriels présents dans cette région ont donc développé un véritable savoir-faire et il est légitime qu'ils souhaitent réaliser de nouveaux contrats.

Devant cette situation, je ne peux remettre en cause la volonté du consortium emmené par Elf, qui est minoritaire, je le rappelle, de tenir son budget initial, qui conditionne la rentabilité de l'exploitation du gisement de Girassol. On ne peut pas aller contre cette réalité économique.

En revanche, je suis, je crois, dans mon rôle de ministre en charge de l'industrie quand je fais valoir aux dirigeants d'Elf que l'offre française pour l'assemblage de la barge présente de nombreux avantages qui peuvent largement contrebalancer un léger surcoût: qualité du travail, proximité avec le champ qui réduit d'autant les délais de livraison.

L'appel d'offres va être lancé, Fos va y répondre. Je pèserai de tout mon poids pour faire en sorte que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soit entendue et qu'elle sorte en tête de la sélection qui sera opérée.

J'ai commencé ce travail et croyez bien, madame la députée, que, avec votre aide et celle des parlementaires de la région, le Gouvernement ne ménagera pas ses efforts pour que la solution française, technologiquement en pointe, adaptée en termes d'emplois, puisse prévaloir au sein de cette concurrence qui, je le répète, est extrêmement vive sur ces types de produit.

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Andrieux.

Mme Sylvie Andrieux. Monsieur le secrétaire d'Etat, je sais l'engagement qui est le vôtre depuis le début de ce projet à nos côtés et à ceux du président du conseil général et du président du conseil régional. Vous avez parlé d'un souci de rentabilité et nous le comprenons tous. Il y a eu néanmoins des engagements financiers. Vous connaissez notre situation en matière de chômage, qui est catastrophique, et les opportunités que cela pourrait nous ouvrir. Nous comptons sur vous pour ne pas lâcher prise.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 722

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1782

Réponse publiée le : 31 mars 1999, page 3004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mars 1999